

Janvier - Février 1938

« La Voix du Pays »

Numéro spécial

**M. LE CHANOINE
L. TREUSSIER**

Curé-Archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon

(1854-1937)



SAINT-POL-DE-LÉON
Imprimerie DULAC - Grande Place
1938

FB
922
TRE



M. le Chanoine L. TREUSSIÉ
Curé Archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon
(1854 - 1937)



M. le Chanoine Treussier

Notre cher curé disparu eût désavoué tout éloge. Mais les belles vies doivent être racontées parce qu'elles sont un sujet d'édification pour les générations à venir. Il est écrit que la lumière est faite pour être mise sur le chandelier et non sous le boisseau, et les exemples entraînent. Au surplus, M. le Curé a été mêlé à tant d'événements religieux de notre temps et d'un temps qui commence à se perdre dans le passé, que le récit de son activité constitue une tranche d'histoire digne d'être conservée. Mais comme il parlait fort peu de sa personne et qu'il n'a pas laissé d'écrits en vue de la postérité, force est au chroniqueur de recourir à des témoins des différents âges de sa vie, de grouper les renseignements épars ainsi obtenus, heureux de pouvoir quelquefois les raccrocher à des souvenirs personnels. Ces souvenirs ne se rapportent qu'à une partie de sa carrière et les témoignages venus d'autre part, jetés en hâte sur le papier, sont loin d'épuiser un sujet si riche. Nous pensons cependant que cette esquisse, telle qu'elle est, encore que très incomplète, ne donnera pas une idée trop inexacte de celui qui incarna, dans toute la force du terme, le curé-archiprêtre de Saint-Pol.



Église catholique
en Finistère





Premières années et Vocation

Louis Treussier naquit à Locronan le 22 juin 1854. J'aime à croire qu'il se sentait fier de tenir par sa famille au pays de la Grande Troménie. Lorsque, au jour de ses nocés d'or sacerdotales, il entendit Mgr Duparc exposer du haut de la chaire de la Cathédrale de Saint-Pol, comment avant Saint Corentin et Saint Pol Aurélien, ce fut Saint Ronan qui contribua à former son âme, il dut évoquer le patron de sa paroisse natale avec tout le cortège de souvenirs familiaux et pieux qui lui sont associés : le bourg, où habitaient ses parents dans la rue des Charrettes avec la maison où il vit le jour, vieille maison qui subsiste encore et qui, avant de passer aux mains d'un autre propriétaire, servit, dix années durant, grâce à sa générosité, de refuge aux religieuses de la paroisse chassées de leur école ; la place où conduisent des rues pavées qui donnent au *peniti* du vieux moine irlandais l'allure d'une petite ville, et l'église avec sa tour trapue, et dans laquelle se conserve avec les reliques du Saint, la curieuse cloche celtique en lames de métal battu ; la fameuse procession s'étirant sur un long parcours à travers les sentiers et vers les montagnes avec ses riches bannières, ses croix et ses statues d'argent et la pittoresque et somptueuse polychromie des costumes cornouaillais.

La famille Treussier tenait un commerce assez prospère de charbon de bois. La mère resta veuve, jeune encore, avec 6 enfants ; elle continua le commerce, ainsi

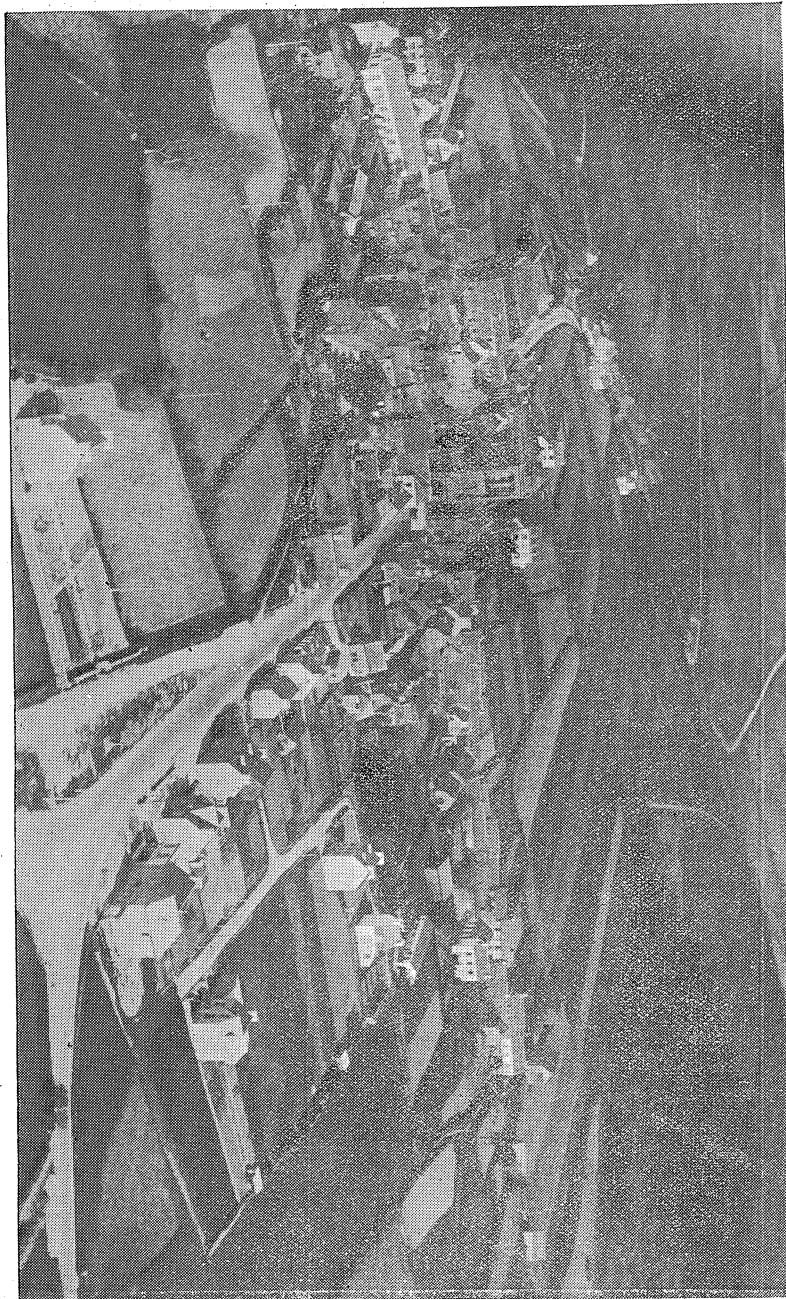
que l'exploitation d'une propriété qui lui permettait de se payer le luxe de deux chevaux et de quelques autres têtes de bétail.

Au Petit-Séminaire de Pont-Croix, où il fut envoyé de bonne heure, Louis Treussier brilla toujours dans les premiers rangs. Nous tenons d'un de ses condisciples plus jeune, M. Le Borgne, actuellement chanoine du Chapitre Cathédral, et d'un de ses compatriotes et contemporains, M. Guéguen, fonctionnaire des Contributions en retraite, les quelques détails suivants :

Il était élève de seconde lorsqu'il quitta Pont-Croix pour le Lycée de Brest. A cette époque le Petit-Séminaire ne préparait pas au baccalauréat. Or notre jeune étudiant avait besoin de cet examen pour la carrière à laquelle il se destinait. En arrivant au Lycée, il se trouva très en retard en physique et en chimie, mais il se mit au travail avec une telle ardeur qu'il dépassa bientôt la plupart de ses condisciples même en ces matières. Son goût de travail et le sérieux précoce de son caractère ne l'empêchaient pas d'être très gai à l'occasion. Quand il passait ses vacances à Locronan, il organisait des récréations joyeuses de jeunes gens et les animait de son entrain.

Dans quelles conditions renonça-t-il au concours d'admission à l'Ecole Navale qui était, dit-on, l'objet de ses efforts ? Je n'ai pu le savoir exactement ; son ami, M. Le Borgne, rapporte de lui cette réflexion : « J'ai frappé à la porte de la fortune, elle ne m'a pas ouvert ». Il y vit donc une indication à s'orienter dans une autre vie. Il s'en fut trouver son pasteur, le recteur de Locronan, puis un directeur du Grand-Séminaire de Quimper. Celui-ci l'encouragea à venir le voir de temps en temps. Le résultat de ces entretiens fut la décision prise par le jeune homme d'entrer au Grand-Séminaire. Il avait trouvé sa vocation.

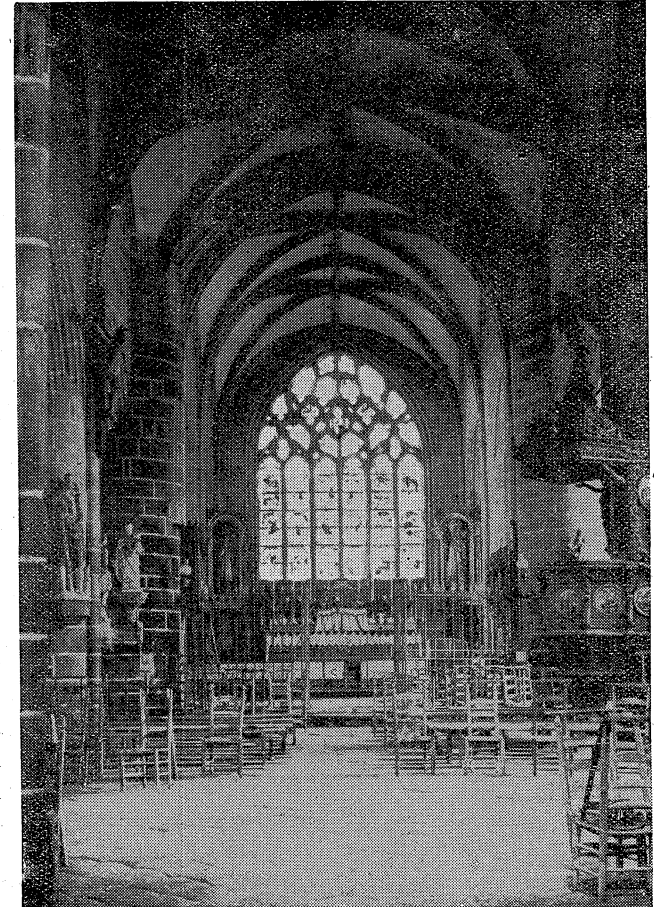
Il fut à tous égards un séminariste exemplaire. En ce temps-là, au Grand-Séminaire, l'ordination au sous-diaconat était avancée pour certains jeunes gens que leur science et leur piété désignaient plus particulièrement à l'attention de leurs condisciples et de leurs maîtres. On



Vue aérienne de Locronan

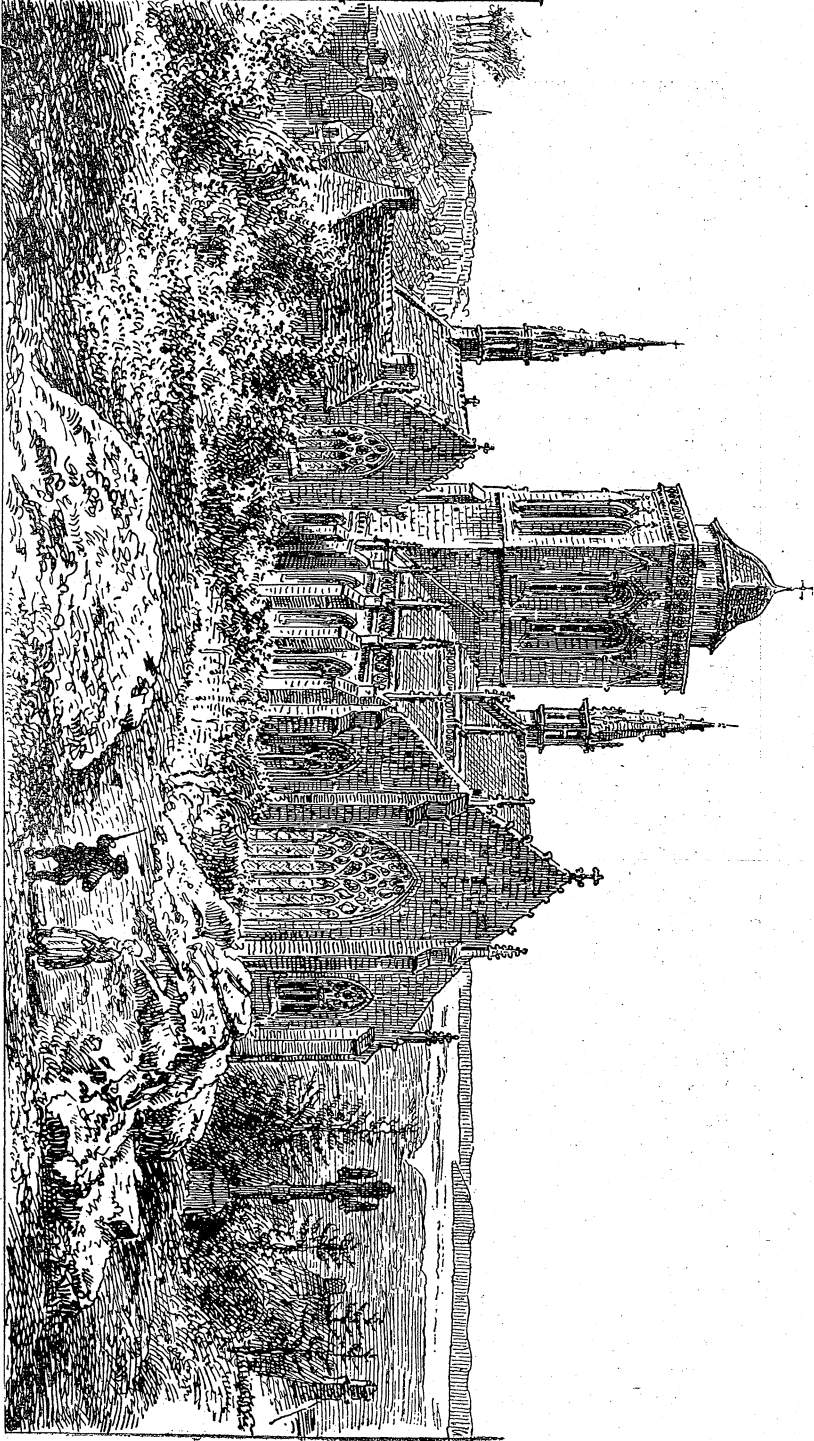
Photo Villard

leur donnait le nom d'*élus* : au lieu d'être appelés à cet ordre à la fin de leur deuxième année de théologie, ils le recevaient quelques mois plus tôt, le samedi des Quatre-



Cliché de la Société Archéologique
Locronan : intérieur de l'Eglise

Temps de Noël. Louis Treussier fut du nombre de ces privilégiés, en même temps que Jean-François Abgrall qui devait fournir une si belle carrière apostolique dans les Missions Etrangères. Ceci se passait en 1876. Il fut ordonné prêtre au mois d'août 1878.





Le Vicariat (1879-1885)

Au sortir du Séminaire, M. Treussier avait une petite santé, et même au cours de ses études, le médecin, jugeant qu'il ne pourrait remplir aucun ministère, avait été d'avis qu'on ne l'admit pas aux Saints Ordres. Après quelques mois de repos dans sa famille, il fut nommé vicaire à Melgven, où il eut pour recteur M. Riou, un Saint-Politein, et pour collègue, M. Le Bras. Très longtemps après son départ, les paroissiens parlaient avec éloge de son ministère qui fut pourtant de très courte durée au milieu d'eux.

En 1880, Mgr Nouvel le nomma, en effet, vicaire à la paroisse des Carmes de Brest. Le curé était M. Fleiter, le futur vicaire général et protonotaire apostolique. M. M. Treussier y trouvait comme collègues MM. Ridou, Kerloéguen, Huet et Quiniou. Le nouveau vicaire occupa les nombreux loisirs que lui laissait son ministère à des études d'Écriture Sainte et à l'œuvre de la presse : « En ce temps-là, la presse catholique n'existait pour ainsi dire chez nous. Le journal français tri-hebdomadaire, l'*Océan*, allait disparaître, faute de lecteurs. Le *Courrier du Finistère*, réduit à 300 abonnés, se préparait à mourir. Trois hommes de cœur se levèrent, qui voulurent sauver le *Courrier* : MM. Kerjean, vicaire à St-Pierre-Quilbignon ; Le Coz, vicaire à Recouvrance ; Treussier, vicaire aux Carmes. Ils rédigèrent tantôt en français, tantôt en breton, des articles d'histoire, de

questions sociales, de doctrine religieuse. Rapidement le *Courrier*, reprit vie et santé. En six mois le nombre des abonnés passa de 300 à 1500. Grâce à ses nouveaux et dévoués collaborateurs, le journal pouvait partir pour de plus hautes destinées. » (1)

M. Treussier ne resta que trois ans aux Carmes : en 1883 il fut appelé au Grand-Séminaire pour y enseigner la philosophie.



(1) Communication de M. le Chanoine Pérennès, à qui nous devons, au surplus, la plupart des renseignements qui suivent sur le professorat de M. Treussier.



Le Professorat au Grand-Séminaire (1883-1903)

Le personnel du Grand-Séminaire comprenait alors : MM. Ollivier, supérieur ; Nicot, économe ; Gadon, professeur de morale ; Saliou, d'Écriture Sainte ; Bargilliat, de Droit canonique ; Mengant, de Dogme ; Livinec, suppléant.

M. Treussier occupa la chaire de philosophie pendant sept ans. Dans cet enseignement fort difficile, puisqu'il s'agit d'adapter des notions abstraites à de jeunes esprits, il se montra maître très clair et très précis. En 1890, il passa à l'enseignement de la Morale pour remplacer M. Gadon, chargé de l'Écriture Sainte : « M. Treussier, nous écrit M. le chanoine Pérennès, fut le professeur idéal ; sa méthode pédagogique était parfaite : habile, il savait éviter les broussilles, les discussions inutiles ; clair, il ne dégageait des livres que ce qu'il fallait ; pratique, il terminait son exposé par des conclusions utiles pour le ministère ; vivant, il profitait de son expérience dans le vicariat pour mêler à ses leçons des traits vécus ; il avait des petites recettes pour tenir ses auditeurs en haleine, usant, en autres procédés, de formules bretonnes pour ramener l'attention, disant par exemple, à propos de la liberté qu'on a de choisir son confesseur : « *Peb hini da neb a garo* ». Vers 1894-97, n'ayant plus d'exemplaires lithographiés de son cours de morale, il dictait les thèses, puis les expliquait, mâchant la besogne à ses élèves, répétant la même chose sous plusieurs formes. En faisant son cours il regardait le mur du fond de

la classe ; on plaisantait même à ce sujet et on disait qu'il y avait là une pierre percée par son regard.

Homme vivant pour les idées, il était concentré même au cours des récréations ; il causait peu, et ne parlait que de sujets sérieux et graves. Austère il ne se recherchait lui-même ni pour la nourriture ni pour les habits : « Il faut mater le corps », répétait-il souvent. Les jours de jeûne, il arrivait en classe mieux peigné qu'à l'ordinaire. Il se couchait fort tard, se levait toujours de bonne heure et disait la messe à cinq heures et demie. A Locronan, au cours des grandes Troménies, il disait la messe à cinq heures dans l'édicule en bois dressé sur la montagne...

Ce que fut le directeur de conscience, il appartenait à ceux qui lui ont ouvert les secrets de leur âme d'apporter leur témoignage. Il passait pour être « un directeur sans rival », — j'ai vu quelque part l'expression —, et deux constatations au moins ont pu être faites, qui tombent sous le coup de l'observation extérieure : la première, c'est que son abord sévère, loin d'écarter de lui les pénitents, en attirait au contraire un grand nombre ; la seconde, c'est que plusieurs de ses dirigés partirent pour les Missions.

Il révéla de bonne heure ses préoccupations d'action sociale. Il craignait qu'au sortir du Séminaire les jeunes prêtres n'eussent, en cette matière, l'impression d'être jetés dans l'inconnu. M. Ollivier, qui avait eu une longue expérience du ministère, partageait les mêmes vues. Avant de devenir Supérieur du Grand-Séminaire, il avait fondé à Saint-Pol, où il était archiprêtre, le Cercle Catholique d'Ouvriers, avec le précieux concours de M. de Mun. Vers 1883, il installa au Grand Séminaire le cours d'œuvres, destiné à mettre les jeunes clercs au courant des problèmes sociaux qui les attendaient dans la vie. Il le dirigea d'abord personnellement, puis faisant fond sur les connaissances et les aptitudes spéciales de l'abbé Treussier, il en confia la direction à ce dernier. Le choix ne pouvait être plus heureux. Le jeune professeur s'acquitta magistralement de sa tâche. Ne dira-t-on pas qu'il était tellement pénétré de la doctrine de

Léon XIII sur la condition des ouvriers qu'il connaissait par cœur l'Encyclique *Rerum Novarum* de ce grand Pape ?

Son action s'étendait bien au-delà de la clôture du Séminaire. Il demandait aux séminaristes de parcourir les campagnes pendant les vacances pour placer le *Courrier*, journal catholique ; il fit faire des quêtes dans les presbytères pour la fondation d'un journal qui est devenu, depuis, le plus grand quotidien de Bretagne.

Après la réception de l'abbé Naudet à l'Evêché par Mgr Valleau, un Congrès eut lieu à Landerneau et s'acheva au Folgoat. M. Treussier fut nommé chanoine à cette occasion. L'Evêque, en lui accordant cette distinction, rendait hommage à ses qualités déployées dans divers domaines d'activité. Le nouveau chanoine n'avait que quarante ans.



Le Ministère Pastoral

Saint-Marc (1903-1905)

M. Treussier resta neuf ans encore au Grand-Séminaire après sa promotion au canonicalat. Il allait faire son apprentissage du ministère pastoral dans une grande paroisse de la banlieue brestoise, à Saint-Marc. Quand Mgr Dubillard l'y nomma en 1903, il fut tellement ému, qu'il ne vint pas dîner ce jour-là. Ce n'est qu'au bout de trois ou quatre jours qu'il put s'adapter à l'idée de devenir recteur.

Nous avons l'écho de ses impressions dans son sermon d'installation :

« Mes bien chers paroissiens, c'est comme ministre de Jésus-Christ que je prends aujourd'hui possession de cette église ; c'est Lui, vous le savez, qui m'envoie vers vous, qui me confie la direction de vos âmes.

« Mais ce que vous ignorez certainement et que je tiens à vous apprendre, c'est que vous-mêmes, vous n'avez pas été étrangers à l'événement qui me place aujourd'hui à la tête de cette paroisse.

« Dans les conditions où la question s'est posée pour moi, je ne vous cacherai pas que mon âme a été le théâtre d'une lutte, pénible et presque douloureuse, lutte où se trouvaient aux prises mon profond attachement au Grand-Séminaire et le désir de consacrer le reste de ma vie au ministère paroissial. Et, si dans cette lutte, ce dernier sentiment l'a emporté ; — si je me suis résolu à quitter une maison où s'est écoulée presque toute ma vie sacerdotale ; — si j'ai pris sur moi de rompre les liens

si forts et si doux qui m'attachaient à un supérieur vénéré et aimé ; si je me suis décidé à me séparer de collègues qui étaient pour moi autant de frères, dans l'intimité desquels je goûtais la vérité de ce mot du prophète : *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum* : qu'il fait bon vivre ainsi ensemble, dans une parfaite union d'esprit, de cœur et de volonté, dans une entière communion d'idées, de vues, de sentiments, de saintes passions, de dévouement à l'Eglise et à son glorieux chef, le Pape Léon XIII ; — si enfin j'ai fait taire la voix de mon cœur qui me sollicitait de ne point quitter ces chers Séminaristes, les élus de Dieu, que j'aimais d'un amour si profond et si vif, oui, si en toute liberté je me suis imposé ces sacrifices, il faut bien que vous le sachiez, les sympathies que vous avez toujours inspirées à vos prêtres, l'affection dont vous les avez entourés, l'éloge qu'ils m'ont fait de votre foi, de votre piété, de votre docilité, tout cela a pesé d'un grand poids sur ma détermination... »

* * *

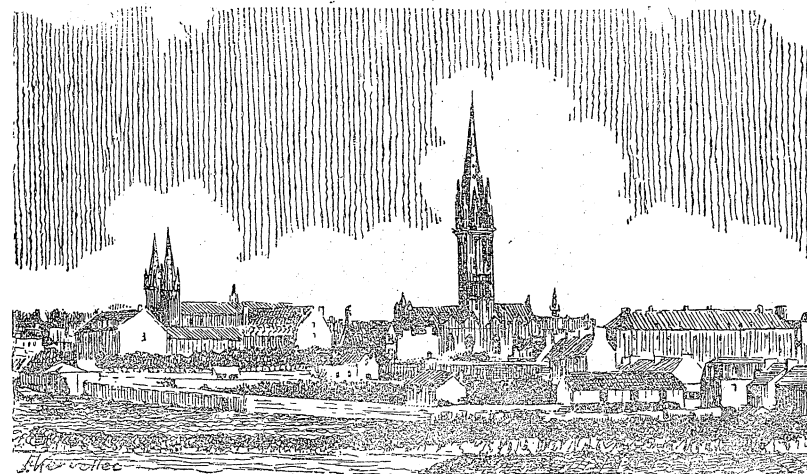
Il a laissé à Saint-Marc le souvenir d'un pasteur zélé. Pendant le court laps de temps qu'il y passa, il donna une grande mission. Je sais, d'autre part, la sollicitude qu'il témoignait à ses jeunes Séminaristes, particulièrement nombreux à cette époque. L'un d'entre eux, qui a quitté le Séminaire pour le monde, m'a rappelé souvent la vénération qu'il professait pour son recteur, et longtemps après son départ du Séminaire, il aimait à venir Saint-Pol pour lui faire visite.

Le recteur de Saint-Marc donna bien vite la mesure de ses capacités dans la paroisse puisque, moins de deux ans après, Mgr Dubillard lui confiait l'archiprêtré de Saint-Pol-de-Léon.

Saint-Pol (1905-1937)

Le curé, M. Le Goff, venait de mourir. Son ministère de sept années à Saint-Pol avait été marqué par un bon nombre d'événements religieux qui rentrent dans la catégorie de mes souvenirs d'enfance, parmi lesquels les

fêtes de l'érection basilicale de la Cathédrale, en septembre 1901, sous la présidence du nonce, Mgr Lorenzelli, en présence d'un grand nombre d'évêques, de prélats et de prêtres, au milieu d'une affluence considérable de fidèles. Ces fêtes splendides étaient la réédition des belles solennités qui avaient marqué la translation des reliques de Saint Pol Aurélien, quatre ans plus tôt, sous M. l'archiprêtre Messenger. En vue de l'événement de 1901, M. Le Goff avait doté la Cathédrale de croix, de



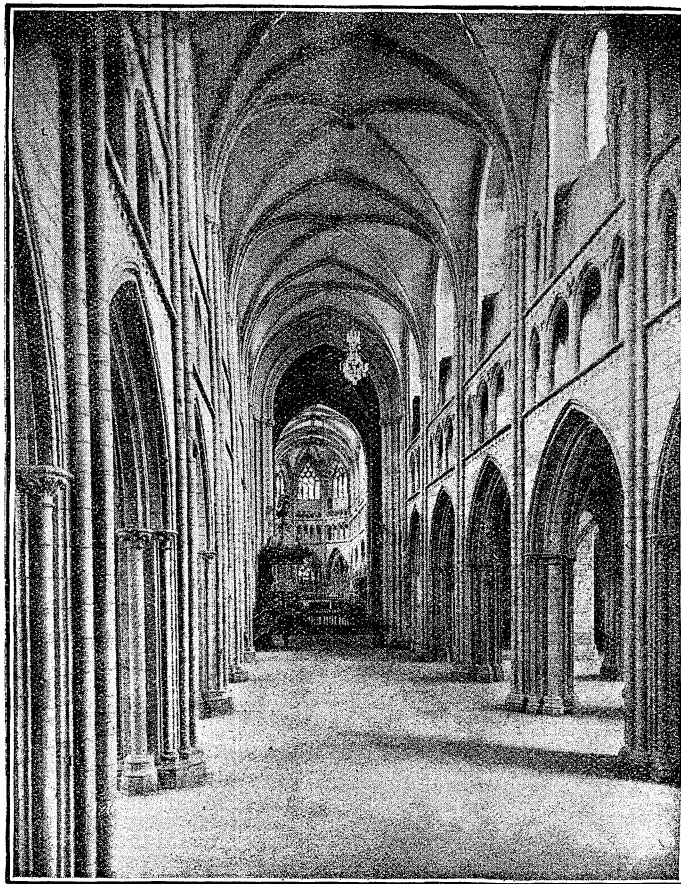
Saint-Pol-de-Léon : vue générale

bannières, d'ornements et d'insignes. Il laissait à son successeur ce riche trésor ; mais le bon curé y avait consacré, dit-on, toute sa fortune personnelle qui était considérable.

C'était l'époque du Concordat. Les candidats proposés par l'Evêque aux cures devaient recevoir l'agrément de l'Etat. Parfois les négociations traînaient en longueur. Ce ne fut pas le cas de M. Treussier. M. Le Goff mourut le 13 janvier 1905, et M. Treussier fut installé par notre Supérieur du Grand-Séminaire, M. Gadon, au mois de mai suivant.

« Ai-je besoin de vous dire dans quels sentiments et avec quelles dispositions je viens au milieu de vous ? »

disait M. le chanoine Treussier dans son sermon d'installation à la cathédrale le dimanche de Quasimodo 1905. « Dieu m'a établi votre pasteur. Je sais qu'un bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. Dès ce moment, mes



Saint-Pol-de-Léon : Intérieur de la Cathédrale

chers paroissiens, je me donne tout à vous : mes travaux et mes veilles, mes soucis et mes peines, je vous les consacre. Mon repos, ma santé, ma vie même, je serais trop heureux de les sacrifier pour vous. Je me sens au cœur un tel désir de me dévouer à votre paroisse, que je crois

pouvoir sans présomption, m'approprier la parole de Saint Paul : *libentissime impendam et superimpendar ipse pro animabus vestris* ; avec la plus grande bonne volonté, je me dépenserai et je me sacrifierai pour le salut de vos âmes. Ma vie n'est plus à moi ; elle vous appartient. Je vous le dis dans toute la sincérité de mon âme... »

A la fin du repas qui suivit l'installation, M. le Curé, s'adressant à M. le chanoine Gadon, dit : « Monsieur le vicaire général, vous représentez dans notre fête, l'autorité de Mgr l'Evêque. Voulez-vous, lorsque vous rentrerez à Quimper lui redire combien je lui suis reconnaissant de m'avoir appelé à la tête de l'une des paroisses les plus chrétiennes de son diocèse, et ajouter, pour le consoler un peu des épreuves, inséparables désormais de sa fonction pastorale, que, dans les circonstances douloureuses d'un avenir prochain peut-être, les prêtres et les fidèles de Saint-Pol-de-Léon, obstinés dans la même foi, profondément respectueux de l'indivisible hiérarchie catholique, suivront avec une enthousiaste obéissance toutes ses instructions... »

*
* *

Les paroissiens de Saint-Pol savent si M. le chanoine Treussier a été fidèle au programme qu'il s'était tracé.

Un an plus tard, la loi de Séparation, qui mettait un terme au régime du Concordat, troublait le pays. La paroisse de Saint-Pol fut, comme les autres, touchée au vif dans ses œuvres, et parce que ces œuvres étaient nombreuses et prospères, elle fut atteinte plus que beaucoup d'autres. Mgr de Guébriant rappelait un jour devant nous, au presbytère de Saint-Pol, l'anxiété qui le saisit lorsqu'il apprit ces nouvelles en Chine : « Nous eûmes, disait-il, la sensation poignante d'un grand naufrage ». Faut-il évoquer sommairement les principales étapes de cette triste période ? M. le Curé connut l'inventaire de sa cathédrale, sa propre expulsion du presbytère, la dispersion des Religieuses Ursulines chassées de leur couvent par la force armée et obligées de partir pour l'exil sur la terre de Belgique, la spoliation des

titres de fondations, la menace de fermeture de la chapelle du Kreisker, la rupture du contrat qui liait la Ville et l'Université pour le maintien du Collège de Léon. Déjà les Filles du Saint-Esprit et les Frères de la Congrégation de Jean-Marie de Lamennais, qui tenaient à Saint-Pol des écoles florissantes, avaient dû se séculariser pour pouvoir enseigner.

On a beaucoup parler des « ruines de la Séparation ». Ces mots ont une force d'expression toute autre pour ceux qui ont vécu ces temps néfastes et pour les générations plus jeunes qui ne peuvent les *réaliser* comme nous. Trois fois, en l'espace d'un an, à propos des trois premiers événements énumérés plus haut, la ville de Saint-Pol reçut la visite des cambrioleurs officiels, flanqués de soldats, de gendarmes et de crocheteurs.

De nombreux Saint-Politains vivent encore qui ont été témoins de l'inventaire de la Cathédrale en novembre 1906. M. le Curé qui, avec ses vaillants paroissiens, s'opposa tant qu'il put à l'inique opération, fut traité de façon indigne par des agents de la force publique. En octobre 1907 ce fut l'expulsion de M. le Curé et de ses vicaires de leur presbytère, abandonné ensuite dans un état de délabrement lamentable. C'est l'honneur de la paroisse de Saint-Pol qu'il ne se rencontra personne, comme malheureusement il s'en trouva en trop d'endroits, pour encourir les rigueurs canoniques en acquérant un bien d'église. Le 12 décembre 1906, c'était au tour des Ursulines d'être chassées de leur maison. Mgr Mesguen a raconté avec d'abondants détails dans ses *Trois cents ans d'Apostolat*, les péripéties de cette journée : la grosse voix des cloches sonnant le tocsin et la cloche du couvent tintant sans interruption, pendant qu'à partir de 5 heures du matin, 30 gendarmes à cheval, 20 gendarmes à pied et 200 soldats d'infanterie coloniale contenaient la foule des fidèles et protégeaient les crocheteurs venus de Brest pour procéder à leur répugnante besogne. Ceux qui furent les spectateurs de ces scènes lamentables se rappellent les Religieuses sortant une à une de la communauté, le gendarme mettant la main sur l'épaule d'une vénérable infirme, pendant que les assistants pleurent, le cortège se dirigeant vers la

cathédrale, la foule remplissant le vaste vaisseau pour la bénédiction du Saint-Sacrement, et dès le lendemain les départs qui commencent pour une terre étrangère, plus hospitalière.

J'ai signalé la spoliation des titres de fondations. Il s'agissait, par application de la loi, de la confiscation au profit de l'Etat, des legs pieux que des particuliers avaient faits au profit de l'Eglise, pour que des messes soient dites pour eux après leur mort. La loi n'autorisait que ces personnes ou, à leur défaut, leurs héritiers en ligne directe, à rentrer en possession des titres. Mais hélas ! presque tous les donateurs étaient morts et il n'y avait guère d'héritiers en ligne directe puisque la plupart des testateurs étaient des prêtres, des religieux et des religieuses, ou des personnes qui avaient vécu dans le monde comme des religieux ou des religieuses. M. le Curé sauva tous les titres qu'il put, mais ce fut le petit nombre.

Parmi les conséquences de la Séparation, on pouvait craindre la fermeture de la chapelle du Kreisker. Pour empêcher cette éventualité, M. Treussier recueillit des pièces nombreuses tendant à établir que le Kreisker n'était pas bien d'Etat. Une fois en possession de ces documents, il demanda une consultation à M. Hannotin, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, et il en obtint une réponse conforme à ses vues. La chapelle conservait bien son affectation de desserte paroissiale et l'autorité ecclésiastique en avait la libre disposition.

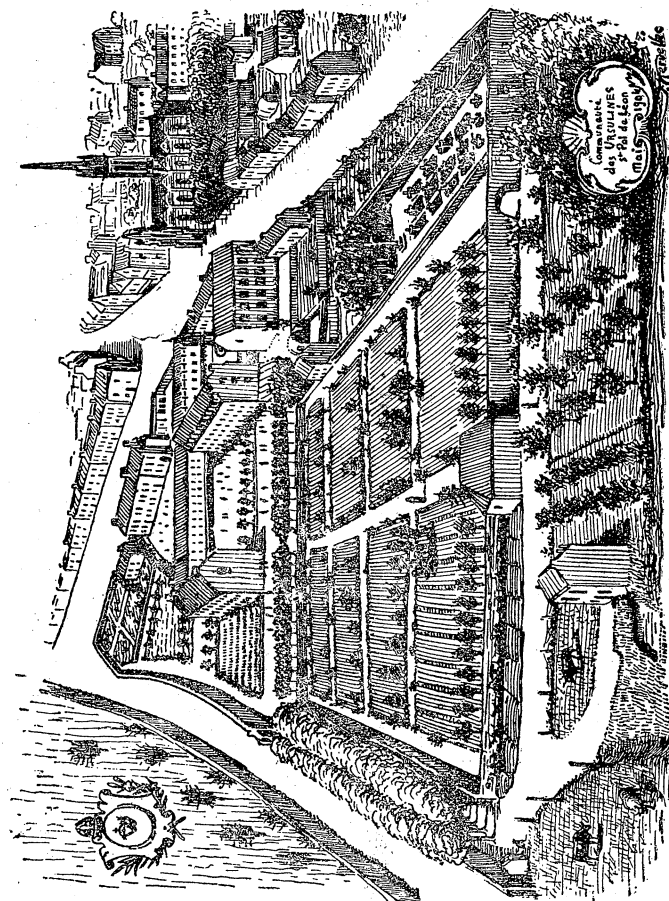
*
* *

L'histoire de la transformation de l'ancien Collège du Léon en l'Institution Notre-Dame du Kreisker est encore une des belles pages de la carrière de M. l'Archiprêtre, toujours en éveil pour relever les ruines ou empêcher d'autres de se produire. Le Collège de Saint-Pol, comme celui de Lesneven, vivait sous le régime de contrats renouvelables tous les dix ans entre la Municipalité et le Gouvernement. Ces contrats reposaient sur le principe du partage égal des chaires entre professeurs laïques et professeurs ecclésiastiques. Déjà, au renouvellement

du traité décennal de 1900, l'Etat avait rompu l'équilibre convenu en imposant la laïcisation de la principale chaire du Collège, celle de Philosophie. Avant le renouvellement qui devait prendre date du 31 décembre 1910, le maire, M. le Comte de Guébriant, malgré des démarches personnelles à Paris, n'avait pu obtenir du Gouvernement la promesse que le contrat serait maintenu dans les conditions existantes. M. Treussier vit le danger qui menaçait le Collège ; il prit les devants. D'accord avec la Municipalité et l'Evêché, il conçut le projet de le remplacer par un collège libre. Le monastère des Ursulines, depuis le départ de la plupart des religieuses et d'un grand nombre d'enfants appartenant aux meilleures familles de Saint-Pol, qui les avaient suivies en exil, était trop vaste pour les maîtresses et les élèves qui y logeaient. On trouverait à celles-ci un autre local, et le couvent abriterait la nouvelle Institution. Mais il fallait demander aux Ursulines le sacrifice de leur propriété. M. le Curé fit un voyage en Belgique et obtint le consentement de la Révérende Mère Provinciale. L'Institution Notre-Dame du Kreisker fut fondée ; elle s'installa dans les locaux du couvent ; l'Etat ne songea même pas à fonder un établissement laïque à Saint-Pol, le sachant voué à l'échec. Il fallait aussi assurer le financement de l'œuvre. M. le Curé y pourvut encore en s'en allant tendre la main d'une paroisse à l'autre de son archiprêtré. Partout, dans les rangs des prêtres comme dans ceux des laïques, il trouva des concours généreux. Plus que tous autres, la famille de Guébriant l'aida dans son entreprise. Nous sommes témoins des résultats : pour tout dire d'un mot, le succès de la nouvelle Institution a justifié les prévisions de M. l'Archiprêtre au-delà de toutes les espérances.

Mais avec la guerre, les Ursulines chassées de Belgique par les Allemands, revinrent à Saint-Pol. M. Treussier dut leur chercher de nouveaux terrains. Il les trouva ; il acquit des propriétés, se fit bâtisseur, et aujourd'hui elles occupent des établissements encore plus vastes que dans le passé et instruisent un plus grand nombre d'enfants. Ainsi l'œuvre de reconstruction se poursuivait.

Que dire maintenant du rôle de M. le Curé pendant la guerre ? La mobilisation est à peine décrétée qu'il rassemble ses paroissiens matin et soir à la cathédrale aux



*Le Couvent des Ursulines devenu l'Institution Notre-Dame du Kreisker
Vue générale en 1904*

pieds de Notre-Dame de Bon-Secours : « L'affluence est considérable » écrivait-il à un de ses jeunes prêtres mobilisés, et il ajoute : « L'action de la Providence est visible. La foi renaît ; un souffle surnaturel passe sur la France ». Toujours il eut confiance dans la victoire finale ; toujours il fut un prêcheur d'optimisme. Et pour-

tant la guerre durait longtemps ; elle déroutait toutes les prévisions. Les deuils multipliés frappaient la population. Dans une circonstance solennelle, M. le Maire de Saint-Pol aura l'occasion de dire publiquement ce que fut alors la mission de M. le Curé : il apaisa les douleurs, réconforta et assista les âmes inquiètes, les inclinant à la résignation. Et son activité pastorale, loin de se ralentir, supporta un énorme surcroît de besogne, privé qu'il était de la collaboration de ses vicaires partis aux armées.

Après la guerre, il s'agissait de faire face à la situation créée par les temps nouveaux. Il suscita et encouragea toutes les œuvres qui touchent à la formation de la jeunesse, tant au point de vue physique et professionnel qu'au point de vue intellectuel et moral. Il voulut que les jeunes gens eussent leur école d'enseignement technique et pratique, que les jeunes filles eussent des cours d'enseignement ménager. Il fit agrandir les terrains du patronage ; il aménagea de nouvelles constructions, et plus particulièrement la magnifique salle Sainte-Thérèse, qui a vu accourir dans son enceinte les foules attirées par des représentations théâtrales fameuses, et les affluences non moins nombreuses qui se pressaient aux grands jours des réunions de la Ligue de Défense et d'Action Catholique. Voulez-vous faire une enquête sur les mouvements spécialisés de notre époque, sur les œuvres religieuses de tout genre ? Allez à Saint-Pol. Vous y trouverez tous les éléments d'une monographie paroissiale complète.

Rien d'étonnant que dans un pareil centre de vitalité religieuse, M. le Curé fût consulté par ses confrères qui mettaient souvent à contribution sa longue expérience et sa culture très étendue. Ils trouvaient en lui un conseiller averti et précis, ferme sur les principes, prompt à la décision, prêt à résoudre les cas les plus épineux. Quand il lui fallait appuyer la solution sur le témoignage d'une autorité, l'ouvrage recherché lui tombait bien vite sous la main.

Ce serait commettre une omission impardonnable que de ne pas mentionner son zèle pour les Missions. La remarque a été faite que plusieurs de ses dirigés devinrent

missionnaires et qu'il était lui-même l'ami intime du P. Abgrall. Quand M. le chanoine Pérennès lui fit part de son projet d'écrire la vie du vaillant provicaire du Tonkin méridional, il reçut de lui une large souscription, puis une commande de cent exemplaires du premier volume. Nous savons à Saint-Pol avec quel bonheur il

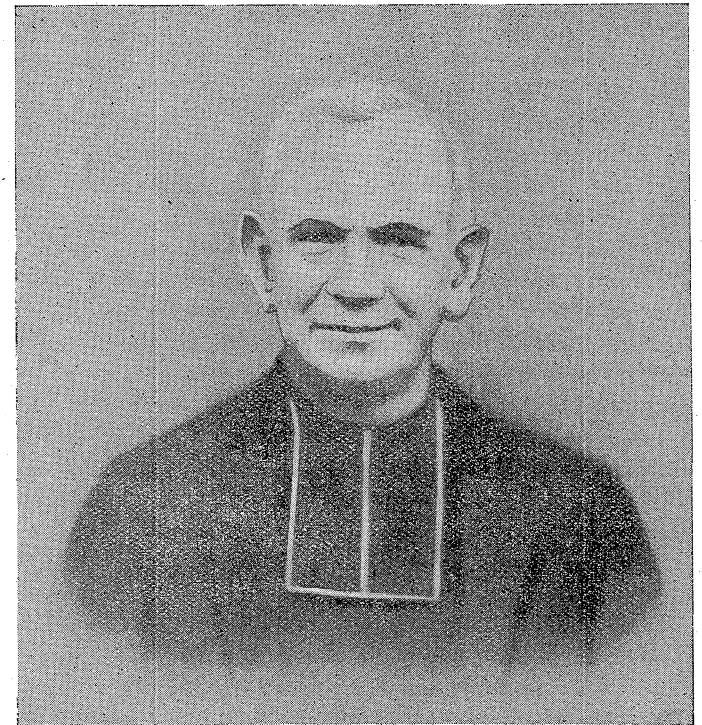


Photo Piriou, St-Pol

M. le Chanoine TREUSSIÉ après la guerre

accueillait Mgr de Guébriant, quel intérêt il portait aux préoccupations apostoliques de l'illustre archevêque missionnaire.

* * *

Aussi, quand sous la présidence de Mgr Duparc et en présence de Mgr de Guébriant, il célébra ses noces d'or sacerdotales, le 19 août 1928, il dut bien, quoi qu'il lui

en coûtât, se résigner à entendre quelques louanges. Elles furent dites, et fort bien, par les voix les plus autorisées.

Nous étions, après la cérémonie de la cathédrale, réunis dans l'intimité du presbytère. Chacun y alla de sa strophe : M. Mévellec, premier vicaire, qui était aux premières loges pour apprécier son curé, souligna les multiples formes de l'activité extérieure de M. l'Archiprêtre ; quant à son action sur les âmes, Dieu seul en connaissait l'étendue et la profondeur. M. le vicaire général Cogneau se fit l'interprète des anciens élèves de M. Treussier au Grand-Séminaire, où le jubilaire de ce jour enseigna les sciences les plus hautes et les plus difficiles avec les dons du vrai professeur. M. le chanoine Péron, doyen des prêtres originaires de Saint-Pol — il avait connu l'époque où il y avait autant de vivants que de stalles à la Cathédrale, soixante-six — fit ressortir son esprit de piété, animateur de toutes ses pensées et de tous ses actes, M. le chanoine Mesguen, en sa qualité de Supérieur de l'Institution Notre-Dame du Kreisker, exalta l'inaltérable optimisme de celui qui se fit frère quêteur pour assurer l'existence du nouveau collège. M. de Guébriant apporté l'hommage respectueux et reconnaissant de ses administrés et de lui-même. Mgr de Guébriant montra en Monsieur l'Archiprêtre le sauveteur après les spoliations, le gardien intrépide des forces morales de sa paroisse. Mgr Duparc s'était déjà réservé le devoir de prononcer l'allocution à la grand-messe : il avait commenté en l'appliquant aux diverses étapes de la carrière du jubilaire le texte *Vivit in me Christus*, « le Christ vit en moi », insistant sur l'esprit de prière, la piété eucharistique et la science sacrée. Cette fois, il clôtura le concert des louanges en faisant observer dans quelle atmosphère de beauté on se trouve à Saint-Pol aux côtés de M. l'archiprêtre : beautés de monuments, beauté des œuvres, beauté des chants et des offices, beauté des âmes. Vraiment à Saint-Pol on prie sur de la beauté.

M. le Curé avait dû laisser déborder de son cœur son hymne de joie et de reconnaissance. Finement il dira

quelque part dans son discours que « succombant sous une avalanche de fleurs, il est naturel qu'il veuille alléger son fardeau de toutes celles qui n'ont pas germé dans son jardin ». Après Dieu, à qui il se déclare hors d'état de payer le tribut qu'il lui doit, sa reconnaissance va à Monseigneur de Quimper, qui a si souvent honoré de sa visite la vieille cité du Léon, et qui est venu aujourd'hui pour fêter le prêtre qui y tient sa place ; à Monseigneur de Guébriant, dont la population de Saint-Pol est si fière, parce qu'elle reconnaît en lui le prince de l'Eglise, le Supérieur général d'une Société d'héroïques missionnaires, le fondateur et toujours bienfaiteur de la florissante école Saint-Jean-Baptiste que tiennent les Frères de l'Instruction chrétienne ; à M. le Maire, toujours si libéral pour les œuvres de la paroisse ; pour traduire les relations qui l'unissent à son curé, le terme consacré d'*entente cordiale* est insuffisant ; il faut recourir à une plus vieille expression : *cor unum et anima una* ; ils n'ont qu'un seul cœur et qu'une âme, comme il importe d'appliquer à M. le Vicomte H. de Guébriant la formule : *ut anima patris*.

Il exprime ensuite ses remerciements à MM. les vicaires généraux, ses anciens élèves, aux membres du clergé, et il termine par le « mot du cœur » à l'adresse de ses vicaires d'aujourd'hui et d'hier, dont l'attachement à leur curé et le dévouement aux œuvres de la paroisse ne peuvent et n'ont pu être dépassés.





Les dernières années

Les derniers jours

Nous espérions qu'il verrait ses noces de diamant. Il est mort neuf mois avant la date où il les eût célébrées. Au cours du rigoureux hiver de 1917, bien qu'il se sentît grippé, il avait fait un voyage à Paris. A son retour, il ne trouva aucun train à Morlaix et il lui fallait assurer la messe le lendemain ; Il partit à pied par une nuit glaciale. Après cette imprudence, il dut garder le lit ; et tous les ans, depuis, à la même époque, il ressentait les atteintes du mal ; sa robuste constitution finissait par en triompher ; on le revoyait levé de bon matin, assidu au confessionnal, empressé à se rendre à sa stalle pour sa méditation, passant un temps considérable à l'église, faisant des stations prolongées aux pieds du Saint-Sacrement. Un de ses paroissiens lui faisait remarquer un jour qu'il risquait d'y prendre froid : « Que voulez-vous ? », lui répondit-il. « C'est là que je me trouve le mieux. Quand je suis à genoux, je souffre moins. »

M. Treussier avait pour la Sainte Vierge un culte filial : dès son arrivée à Saint-Pol, il lui avait confié sa paroisse et consacré son ministère ; en toute occasion, il exhortera les fidèles à recourir à elle. Cette piété, des études poursuivies chaque jour la rendaient de plus en plus forte.

L'esprit éveillé de M. Treussier ne s'arrêtait d'ailleurs pas aux questions théologiques. M. le Curé de Saint-Pol était d'une compétence rare en droit-civil comme en droit canonique et il suivait de près les grands courants d'idées. Combien il était heureux de voir se développer le mouvement syndical chrétien qui, bien compris, doit établir entre les hommes plus de justice et de

fraternité ! « Si l'Eglise, dans sa maternelle sollicitude se préoccupe avant tout du salut des âmes, avait-il dit à Saint-Pol, le jour de son installation, elle n'a garde de se désintéresser des besoins du corps. Il est un mot dans l'Evangile qu'elle n'a jamais oublié et que le Vicaire de Jésus-Christ ne se lasse de rappeler aujourd'hui : « *Misereor super turbam* », J'ai pitié de la foule. Ce mot de Notre-Seigneur, permettez-moi de vous le dire, mes frères, je l'ai beaucoup médité, je m'en suis pénétré. Mon désir est d'en faire l'une des règles de ma vie. Avec la grâce de Dieu, il n'y aura rien qui me coûte, rien que je ne sois disposé à tenter pour adoucir vos maux et soulager vos peines... »

Et en effet, s'il fut un mystique austère, dur pour lui-même, exigeant beaucoup des autres quand la voix du devoir se faisait entendre, M. le Curé de Saint-Pol n'était nullement réfrigérant : « Il avait un abord froid, réservé, note un de ses bons amis, et disait n'avoir jamais agi par sentiment. Mais quand on l'approchait, sa figure s'épanouissait dans un sourire : ce n'était plus le chef parlant d'autorité, mais le bon curé, le bon pasteur. » Aussi n'intimidait-il point les petits enfants qui lui étaient présentés pour l'examen d'admission à la communion privée, ni les grandes personnes qui recouraient volontiers à lui pour avoir une aumône ou un conseil. Dieu seul sait le nombre de misères qu'il a secourues, le nombre des enfants auxquels il a procuré une éducation chrétienne.

Pour donner davantage, il se privait lui-même de tout. Tertiaire de Saint-François, il traitait durement son corps ; jusqu'à ces dernières années, il ne faisait jamais de feu en sa chambre, et l'on ne trouvera après lui aucun argent personnel.

Mais quand il s'agit de la gloire de Dieu ou du bien des âmes, il ne recule devant aucune dépense : il orne la cathédrale d'une pieuse image de Notre-Dame du Perpétuel Secours et d'une belle statue en marbre de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus ; il rêve de remplacer toutes les verrières de la cathédrale par des vitraux aux couleurs vives retraçant la vie de Saint Pol Aurélien. Il

faut utiliser au service de Dieu tous les progrès des arts : la sonnerie des cloches et la soufflerie des orgues sont électrifiées par ses soins, et des hauts-parleurs sont établis qui diffusent jusqu'aux coins et recoins de la vaste cathédrale la voix du prédicateur, le chant du célébrant et les mélodies de la maîtrise.

Il aime la splendeur des offices qui portait les âmes vers Dieu. Pasteur vigilant et courageux, il a vite fait de discerner les dangers qui guettent ses ouailles, et quoi qu'il puisse lui en coûter, il n'hésite ni à élever la voix ni à prendre les mesures qui lui paraissent prudentes et sages.

Il était vraiment un homme de Dieu. Ses paroissiens le savaient, et tous sans exception avaient pour lui une profonde vénération.

* * *

Ils n'étaient pas sans constater que depuis quelques mois ses forces baissaient.

M. Treussier ne prenait guère de récréation et jamais de vacances. Après une de ses maladies, il s'en alla passer huit jours à Jersey, auprès de son ami, le R. P. Mao. Et je crois bien que ce fut là un des rares congés dont il se paya le luxe pendant son long stage de trente-deux années à Saint-Pol.

Sa dernière sortie de Saint-Pol, ce fut, en septembre dernier, à l'occasion du Synode, où ses compétences administratives le désignaient pour diriger des travaux. L'état de sa santé aurait dû le dispenser d'un déplacement si pénible, mais il considéra comme un devoir de se rendre à Quimper.

Sa dernière grande joie ici-bas fut la splendide réunion d'Action Catholique du 4 novembre, qui groupa à la cathédrale et aux séances d'études une grande affluence de paroissiens et des délégués de 24 paroisses de l'Archiprêtré. La dernière procession qu'il présida fut celle des Trépassés. La paroisse de Saint-Pol est réputée pour ses processions ; elle a eu ses processions extraordinaires des Congrès Eucharistiques, des clôtures de grandes Missions, des anniversaires plus solennels, à certains intervalles périodiques, de la translation des reliques du

Saint Patron, et de tant d'autres démonstrations de piété que M. le Curé sut promouvoir dans la paroisse. Elle a ses processions ordinaires, à diverses grandes fêtes de l'année, qui se déroulent dans ce cadre incomparable qui va de la cathédrale au Kreisker et du Kreisker au cimetière. Ce parcours, M. le Curé le fit encore, malgré sa fatigue extrême, dans l'après-midi du 1^{er} novembre. Quand, devant le carré d'entrée où reposent ses prédécesseurs, il eut sa minute de recueillement avant de bénir leurs tombes, il pensait sans doute qu'il ne tarderait pas à les rejoindre.

Dieu l'a rappelé à Lui le 16 novembre. La population avait suivi avec anxiété les phases de sa maladie. Comme je sortais du presbytère le vendredi avant sa mort, j'étais à tout instant abordé par des personnes qui s'enquerraient de son état. Leur émotion était visible.

A son ami d'enfance, le chanoine du Chapitre accouru à son chevet, il avait dit avec un sourire : « Comme on est bon pour moi ! Je ne méritais pas tant de marques d'affection ». Les vicaires, qui le vénéraient comme un père, venaient de nous confier que le bon curé répétait souvent : « Il ne faut pas être un homme de sentiment ; il faut avoir de la volonté, être soumis au Pape ». Ces paroles sont l'exacte expression de ce qu'il fut toute sa vie. Certes, il pouvait se rendre le témoignage que le sentiment n'avait jamais été le mobile de ses actes. Quant à sa soumission au Pape, nous savons avec quel empressement et quelle ponctualité il travailla à répandre les consignes sociales de Léon XIII ; nous savons qu'à l'époque où Pie X fit paraître ses instructions sur la communion fréquente et la communion précoce, il fut un des premiers à les appliquer à la lettre. Et lorsque Pie XI marqua sa réprobation pour le monument politique que l'on sait, avant même que la condamnation formelle fût portée, M. le Curé ne comprenait pas qu'un catholique n'acquiescât immédiatement aux directions pontificales. Ce souci de régler toute sa conduite sur les mots d'ordres venus de Rome, il le conserva donc jusqu'à son dernier soupir.

Quelqu'un qui fut son confident a bien voulu nous donner les détails suivants : « Depuis longtemps M. le

Curé souffrait et n'en disait rien. Aucun malade ne fut plus facile à soigner. Il acceptait ce qu'on lui offrait à boire ; mais il ne demanda jamais lui-même rien qui pût le soulager, et au cours de sa maladie, pas une plainte ne s'échappa de ses lèvres. Souvent il baisait le crucifix, faisait des signes de croix, et quand il ne parlait plus, il tenait les mains jointes et on l'entendait encore murmurer des prières. Après avoir reçu l'extrême-onction, le 11 novembre au soir, il fit remarquer que, depuis trois jours, il n'avait pas dit la Sainte Messe, et il demanda lui-même le Saint Viatique. Ses préoccupations de pasteur le poursuivaient. Se croyant encore à l'église, il exhortait ses paroissiens à bien prier, à se montrer toujours dociles et dévoués à l'Eglise, à faire une bonne Adoration (le dimanche suivant devaient en effet commencer dans la paroisse les exercices de l'Adoration perpétuelle).

« M. le Curé s'est éteint tout doucement pendant que nous récitons les prières des agonisants, comme un bon ouvrier qui, après une journée bien remplie, est heureux de goûter le repos. » (1)

Il est mort comme il a vécu, en saint prêtre, donnant à ses confrères et à ceux qui l'ont connu le désir d'avoir une mort comme la sienne.

L. KERBIRIOU.



(1) M. le Chanoine Cotten, ancien vicaire et secrétaire de l'Evêché.



Les Obsèques

Nous donnons, d'après les journaux, le récit suivant des funérailles :

La population de Saint-Pol-de-Léon fit à son vénérable et très aimé curé-archiprêtre de triomphales et émouvantes obsèques. Après ces deux jours de veillée funèbre, où toutes les classes de la société s'étaient donné rendez-vous près du lit de parade dressé dans la grande salle du presbytère, riches et pauvres, jeunes et vieux, habitants de la ville et de la campagne, confondus dans la même prière, remplissaient la vaste cathédrale, où chaque délégation occupait la place désignée par des organisateurs avertis et dévoués.

La levée du corps fut faite au presbytère à 10 heures par M. le vicaire général Joncour. MM. François Moal et Paul Creff portent la croix.

Le cercueil est porté par des parents de prêtres originaires de Saint-Pol, les cordons sont tenus par MM. Hervé de Guébriant, Senneville, le docteur Bagot, Le Gall, directeur d'école, Joseph Le Rest et François Quéré, conseillers paroissiaux. Et la longue théorie des ecclésiastiques : 60 chanoines, 35 curés ou doyens honoraires, 120 prêtres en surplis ou religieux, fait son entrée dans la basilique, belle dans sa somptueuse décoration de tentures noires frangées d'argent, tandis qu'au trône, entouré de MM. les vicaires généraux Louvière et Messenger, s'assied S. E. Mgr Cogneau, évêque auxiliaire de Quimper, suppléant à l'absence de S. E. Mgr Duparc, empêché de venir après un récent voyage à Rome; près de lui, prend place Mgr Le Marec, prélat de la Maison du Pape, Supérieur du Grand-Séminaire de Saint-Jacques; dans les rangs du clergé, mentionnons au moins le R. P. Péron, provincial des O. M. I. ;

M. le chanoine Merret, directeur de la Maîtrise et Maître de Chapelle de Notre-Dame de Paris et M. l'abbé Le Saint, vicaire à St Antoine-de-Padoue, de Paris ; M. l'abbé Le Bras, vicaire à la cathédrale de Troyes, et M. l'abbé Le Roux, professeur au Collège de Villedieu, dans la Manche.

Immédiatement après le deuil, représenté par MM. les vicaires, M. le chanoine Cotten, secrétaire de l'évêché ; MM. les abbés Le Dant, Golias et Hémon, la famille, les autorités municipales et paroissiales, conduites par M. le comte Alain de Guébriant, maire de Saint-Pol et conseiller général, prennent place près du catafalque, tandis que le pourtour du chœur rassemble les délégations des pensionnats et établissements d'enseignement : La charité, les Ursulines, l'Institution N.-D. du Kreisker, le Pensionnat Saint-Jean-Baptiste, les Communautés religieuses, les patronages de jeunes gens et de jeunes filles, une délégation de la C.F.T.C., les Jocistes, les Scouts, le Cercle catholique. La cathédrale est comble.

S. E. Mgr Mesguen, évêque de Poitiers, et le Révérendissime Dom Cozien, abbé de Solesmes, ont adressé des télégrammes de sympathie et se sont fait excuser. Nous reconnaissons encore le R. P. Prieur et le R. P. Sous-Prieur de l'abbaye de Kerbénéat ; les R. P. Capucins de Roscoff.

M. le chanoine Guéguen, doyen du Chapitre Cathédral, célèbre la messe, assisté de MM. les abbés Kervellec et Kerroc'h. Les chants s'élèvent, pieux et recueillis, dans leur expression douloureuse, admirablement modulés par la maîtrise de la Basilique, et l'on comprend bien en les écoutant comme la prière grégorienne bien exécutée distille dans le cœur un baume bienfaisant. Aux grandes orgues, M. G. Robert joue la *Toccata et Fugue en ré mineur*, de Bach.

Lorsque l'office a pris fin, S. E. Mgr Cogneau gravit les degrés de la chaire et présente à la famille et à la paroisse tout entière les condoléances de S. E. Mgr Duparc et les siennes. Il donne lecture de la lettre du premier pasteur du diocèse :

Je m'associe au grand deuil de la paroisse de Saint-Pol-de-Léon et de la famille de Monsieur le Curé archiprêtre, Louis TREUSSIÉ.

Ce prêtre vénérable, qui est resté sur la brèche jusqu'à sa quatre-vingt-quatrième année, n'a pas été moins remarquable par son enseignement prolongé au Séminaire que par son zèle inlassable dans le ministère paroissal.

Sa piété solide et tendre, sa science théologique nourrie par des études incessantes et approfondies, son expérience consommée de la direction des âmes et des œuvres, ont fait de lui le prêtre le plus complet du diocèse. Sa culture sacerdotale était à la hauteur de tous les besoins et de tous les dangers de son temps. Il fut très attaché à l'Action catholique, toujours le premier à comprendre et à suivre les directions de nos grands Papes, avec une docilité exemplaire ; toutes les œuvres qu'il fonda en portèrent l'empreinte.

C'est par là que dans l'archiprêtré de St-Pol-de-Léon, il donna à la prière et aux œuvres une impulsion, qui s'étendit de la cité pieuse aux paroisses voisines et y détermina un apostolat scolaire dont les familles lui garderont une vive reconnaissance.

Il contribua grandement pour sa part, avec les bienfaiteurs dont le nom est sur toutes les lèvres, à la fondation du Collège libre du Kreisker comme au rétablissement du monastère des Ursulines et à l'organisation de l'enseignement technique pour les jeunes gens et de l'enseignement ménager pour les jeunes filles.

Ses paroissiens n'oublieront pas plus que ses dévoués vicaires sa fidélité courageuse au confessionnal, à la visite des malades, sa charité pour les pauvres, sa compassion pour les affligés, son accueil paternel pour tous, ses conseils toujours sages et pratiques. Pendant 32 ans il a donné cet exemple émouvant.

On comprend la tristesse qui s'empara de la ville tout entière, quand la fatigue de l'âge vint enfin l'abattre. Les prières affectueuses ne lui manquèrent pas

plus que les bons soins. Mais l'heure de la récompense avait sonnée.

Dieu rappela à Lui son serviteur. Nous prions pour son âme, tout en remerciant Notre-Seigneur de lui avoir permis d'amasser durant sa longue vie un si beau trésor de mérites.

Je bénis paternellement ses vicaires, ses paroissiens, et la famille qui le pleure.

† Adolphe,

Evêque de Quimper et de Léon.

La voix de Mgr l'Auxiliaire, détachant chacune des syllabes, amplifiée par les porte-voix installés dans l'église, pénétrait avec une netteté impressionnante jusqu'aux derniers rangs des fidèles massés dans le vaste vaisseau ; et on sentait l'unanime acquiescement des prêtres et des paroissiens à l'éloge traduit par Monseigneur.

*
* *

Au cimetière, après les dernières prières récitées par M. le vicaire général Messenger, en présence d'une foule immense, M. le comte Alain de Guébriant, maire, adressa au regretté pasteur de la paroisse des adieux émus. Interprète de sa famille, qui pleure encore deux de ses membres éminents : S. E. Mgr de Guébriant et M. le comte Alain de Guébriant, ancien maire, avec qui le défunt entretenait des relations d'amitié et de déférence ; interprète aussi de la municipalité et de la commune tout entière, le premier magistrat de la cité fit à son tour l'éloge du cher disparu et sut trouver dans son cœur de touchantes et admirables paroles.

Voici le discours :

La mort de son vieux et vénéré Curé est pour la population entière de Saint-Pol un deuil particulièrement douloureux.

Celui qui pendant trente-deux ans, fut à la tête de cette paroisse qu'il aima de toute son âme, qu'il servit avec un dévouement inlassable, ne peut descendre dans la tombe sans qu'au nom de tous les habitants, le Maire ne lui adresse un adieu suprême et désolé,

Arrivé à Saint-Pol en 1905, Monsieur le chanoine Treussier vécut avec ses paroissiens des jours particulièrement sombres pour les catholiques, jours d'angoisses et de responsabilités pour lui. Il en partagea les soucis avec le Maire. Un constant et mutuel appui, une fidèle amitié que, seule, la mort a pu rompre leur fournit à tous deux le soutien si nécessaire en ces heures troublées.

Ces années passées, vinrent celles, tragiques, de la guerre. Elles furent pour notre Curé, des années de labeur exténuant. Assister avec la plus compatissante charité tant d'âmes inquiètes, apaiser tant de cœurs déchirés, les amener doucement à la résignation chrétienne : telle fut pour lui l'écrasante tâche de chaque jour, s'ajoutant à tant d'autres, alors qu'il était presque seul à les accomplir.

Les heures plus calmes revenues, le souci des âmes qui lui étaient confiées resta l'incessante préoccupation de sa vie, et beaucoup d'entre nous purent être les témoins de son émoi quand sa vigilance percevait quelque menace pour la foi et la santé morale de ses paroissiens.

On peut dire que notre Curé vécut les trente-deux dernières années de sa vie en communion étroite avec sa paroisse, lui donnant l'exemple de sa foi ardente, de son activité, de son zèle et de son énergie, de sa bonté si grande, de sa modestie et de l'oubli total de lui-même allant jusqu'au dépouillement.

« Le Bon Pasteur a donné sa vie pour ses brebis », nous dit l'Evangile. Notre Curé fut un bon pasteur : sa vie, il l'a réellement donnée pour ses paroissiens, s'usant à une tâche particulièrement lourde, se refusant tout repos. Ayant voulu mourir au travail, sur la brèche, il fut exaucé.

J'ai la conviction profonde, comme vous l'avez tous, que du ciel ou il se trouve, notre Curé très aimé continuera de veiller sur Saint-Pol, et qu'il guidera ses paroissiens dans les heures difficiles.

Au nom du Conseil municipal, au nom de la population, j'adresse un ultime adieu à notre vieux et vénéré

pasteur, l'assurant que nous garderons pieusement sa mémoire.

S'il pouvait nous adresser un dernier mot, ne nous dirait-il pas : « Dieu m'est témoin que je vous ai beaucoup aimés. De ma vie, je vous ai donné ce que j'ai pu. Je suis heureux de dormir mon dernier sommeil parmi vous. Je confie ma tombe à votre pieux souvenir. Venez ici prier pour moi ; je prierai pour vous, afin que toujours vous restiez attachés aux traditions de vos pères, fidèles à la foi dont, trente-deux ans durant, je me suis efforcé d'entretenir la flamme parmi vous ».

Et l'assistance se dispersa, il était midi passé.

Citons encore parmi les personnalités qui ont assisté aux funérailles : MM. Trémintin, député du Finistère ; Quement, maire de Roscoff, et son adjoint ; Bizard, adjoint au maire de St-Pol ; Le Morvan, conseiller d'arrondissement ; les fonctionnaires de la commune ; les docteurs, les notaires, les présidents de syndicats et de sociétés sportives ; les directeurs de groupements agricoles et commerciaux, etc...

Les magasins de la ville ont fermé non seulement sur le parcours du cortège, mais dans toute la ville, et nombre de patrons ont libéré leurs ouvriers pendant la durée des obsèques. Cette marque de respectueuse sympathie méritait d'être signalée.

* *

Le vénérable curé repose auprès de quatre de ses prédécesseurs : les chanoines Le Goff, décédé en 1846 ; Pouliquen, en 1871 ; Messager, en 1898 ; Le Goff, en 1905. Le souvenir des Saint-Politains lui sera fidèle au-delà du tombeau.

